

**DEMANDE DE PROPOSITION  
REQUEST FOR PROPOSAL**

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving – PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC**  
**11 Laurier St. / 11 rue Laurier**  
**Place du Portage, Phase III**  
**Core 0B2 / Noyau 0B2**  
**Gatineau**  
**Québec**  
**K1A 0S5**

**Or By/Ou par Fax To/A: (819) 997-9776**

**Proposal To: National Defence Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

**Proposition à : Défense nationale Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indique(s).

**Solicitation Closes –  
L’invitation prend fin**

At – à : 14 :00 Hours (2PM) Eastern Savings Time /  
14:00 (2h PM) Heure Normale de l’Est

On - le : **16 Mai 2018**

<b>Title/Titre</b> LIFE FLOAT / FLOTTEUR DE SAUVETAGE		<b>Solicitation No – N° de l’invitation</b> W8485-184877/A <b>Amendment 001</b>
<b>Date of Solicitation – Date de l’invitation</b> 16 Mars 2017		
<b>Address Enquiries to – Adresser toutes questions à</b>  <b>Ministère de la Défense nationale</b> <b>Quartier général de la Défense nationale</b> <b>Edifice MGen Georges R Pearkes</b> <b>101 Promenade du Colonel</b> <b>Ottawa ON, K1A 0K2</b> <b>Attn: DAP 2-2-6</b> <u><a href="mailto:Ralph.McIlveen@forces.gc.ca">Ralph.McIlveen@forces.gc.ca</a></u>		
<b>Telephone No. – N° de téléphone</b>	<b>FAX No – N° de fax</b>	
<b>Destination</b>  FCA Plant / Franco Transporteur		

**Instructions:**

**Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.**

**Instructions:**

**Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.**

<b>Delivery required - Livraison exigée</b> <b>On or before 31 May 2018 / D’ici le</b> <b>31 Mai 2018</b>	<b>Delivery offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor Name, Address, Tel no and Email - Raison sociale, adresse du fournisseur, téléphone et adresse de courriel.</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)</b>	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

L'amendement 001 est levé suite à une demande de prolongation de la date de clôture, et à fin d'insérer l'article 2.7 (données techniques) et 2.8 (renseignements confidentiels nécessaires pour soumissionner).

1. La date de clôture est le 16 mai 2018 comme indiqué à la page 1 de cet amendement.
2. Insérer les articles 2.7 et 2.8 comme suit :

## **2.7 Données Techniques**

Pour recevoir les données techniques relatifs à cette demande de proposition, les soumissionnaires doivent fournir les détails suivants:

- Nom de la compagnie
- Adresse postale et physique complète (numéro de boîte postale non acceptable)
- Indicatif régional et numéro de téléphone
- Nom du contact
- Adresse de courriel
- Numéro de la demande de proposition et date de fermeture

**Et envoyez leur demande (par courriel) à:**

**Courriel: [Jason.Larose@forces.gc.ca](mailto:Jason.Larose@forces.gc.ca)**

Il est important que la demande soit envoyée le plus tôt possible afin de recevoir les données techniques à temps. Toutefois, Canada ne sera pas tenu responsable des demandes pour les données techniques qui seront reçues en retard.

## **2.8 Renseignements confidentiels nécessaires pour soumissionner**

Afin de préparer une soumission en réponse à la demande de soumissions, les fournisseurs doivent avoir accès à des renseignements qui sont confidentiels ou qui sont la propriété exclusive du Canada ou d'un tiers. La demande de soumissions a pour condition que les soumissionnaires signent une entente de confidentialité dont les termes sont en grande partie identiques à ceux figurant à l'annexe B avant d'avoir accès aux renseignements en question à un endroit indiqué dans la demande de soumissions ou avant que ces renseignements qui font partie de la demande de soumissions ne leur soient fournis.



## ANNEXE « B » de la PARTIE 2 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

### ENTENTE DE CONFIDENTIALITE

#### *Entente de confidentialité*

À : SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA (LE « CANADA »), REPRÉSENTÉE PAR LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

La description du besoin dans la demande de soumissions no \_\_\_\_\_ renferme des renseignements qui sont confidentiels ou qui sont la propriété exclusive du Canada ou d'un tiers (renseignements confidentiels) et ces renseignements ne doivent pas être divulgués ou utilisés autrement que de la façon prévue ci-dessous.

1. Le fournisseur convient :
  - a. que, sans la permission préalable par écrit de l'autorité contractante, il ne doit pas divulguer, à personne d'autre qu'à un de ses employés ou à un sous-traitant proposé ayant besoin de connaître les renseignements confidentiels;
  - b. qu'il ne fera aucune copie des renseignements confidentiels et qu'il n'utilisera pas ces renseignements à une fin autre que la préparation d'une soumission en réponse à la demande de soumissions indiquée ci-dessus;
  - c. qu'à la date de clôture de la période de soumission ou avant si celle-ci se termine avant, il doit remettre immédiatement les renseignements confidentiels à l'autorité contractante ainsi que chaque ébauche, document de travail et note contenant de l'information relative aux renseignements confidentiels.
2. Le fournisseur doit exiger que tout sous-traitant proposé dont il est question en a) ci-dessus signe une entente de confidentialité selon les mêmes conditions de cette entente.
3. Le fournisseur reconnaît et convient qu'il sera responsable de toute réclamation, perte ou dommage subi, et de tout coût ou frais encouru par le Canada résultant du fait que le fournisseur, ou toute personne à qui il aura divulgué les renseignements confidentiels, ne se soit pas conformé aux conditions de cette entente.
4. Aucune partie de cette entente de confidentialité ne devrait être interprétée comme limitant le droit du fournisseur de divulguer tout renseignement dans la mesure où ce renseignement :
  - a. appartient au domaine public ou vient à en faire partie indépendamment d'une faute de la part du fournisseur ou d'un sous-traitant proposé;
  - b. est ou devient connu du fournisseur d'une source autre que le Canada, sauf d'une source dont le fournisseur sait qu'elle est tenue envers le Canada de ne pas divulguer ce renseignement;
  - c. est développé indépendamment par le fournisseur; ou
  - d. est divulgué en raison d'une exigence législative ou d'une ordonnance rendue par une cour de justice ou un autre tribunal compétent.

\_\_\_\_\_  
**Nom du fournisseur**

\_\_\_\_\_  
**Signature de son représentant autorisé**

**Date** \_\_\_\_\_

